

IP 76 - INTERIM & PLACEMENT  
11 RUE HENRI MESSAGER  
76330 ND DE GRAVENCHON  
sarl au capital de 100.000 EUR  
TEL 02.32.84.02.35 FAX 02.32.84.05.82  
SIREN 491625802 APE:7820Z URSSAF : LE HAVRE  
Caution Bancaire : SOCAMETT 2 rue de Penhièvre 75008 PARIS

## Contrat de mission temporaire



Contrat **27237** Initial Semaine 20.2026

<b>Client</b>	<b>INTERIM QUALITE FORMATION</b>
	11 RUE HENRI MESSAGER
	76330 PORT-JÉRÔME-SUR-SEINE

<b>N° Client</b>	INTER
<b>Contact</b>	SIEMO3
<b>Lieu Mission</b>	ELEVATION;10 AVENUE DU CANTIPOU 76700 HARFLEUR
<b>Moyen Acces</b>	VL
<b>Siret</b>	49162580200062 Naf 7820Z
<b>Effectif :</b>	1 à 4 sal. <b>DuréeColl:</b> <b>Org.tps travail :</b>

<b>Motif</b>	Formation
--------------	-----------

<b>Dates</b>	12/05/2026 au 12/05/2026 inclus *
<b>Durée hebdo</b>	3,50 Hrs <b>Période d'essai</b> 2 JT
<b>Horaires</b>	08h00-11h30 -
<b>Retraite :</b>	REUNICA 154 rue A.France 92599 LEVALLOIS PERRET Cedex
* Le terme de la mission prévu dans le contrat initial ou dans l'avenant de prolongation peut être aménagé dans les conditions prévues aux articles L.1251-30 et L.1251-31	

<b>Suivi individuel renforcé dans l'EU (Art L.1251-22 CT) :</b>	Non
---	-----

<b>Payé</b>	
<b>Taux horaire payé (brut)</b>	<b>14,50 Eur/H</b>
<small>lcp:10% DEMANDE D'ACOMPTE AVANT LE MARDI MIDI / PAYE LE 11 DU MOIS SUIVANT Adr.V.M.:SANTRA PLUS 29 BIS RUE THIERS 76170 LILLEBONNE</small>	

<b>Fait à</b>	Port-Jérôme-sur-Seine le 28/04/2026
IP 76 - INTERIM & PLACEMENT 11 RUE HENRI MESSAGER 76330 ND DE GRAVENCHON TEL 02.32.84.02.35	

<b>Interiminaire</b>	<b>GUYOMARD MORGAN</b>
	215 RUE SEVER BOUTARD CHEZ GUYOMAR MARIE SANDRINE
	76480 JUMIEGES

<b>N° Matricule</b>	858
<b>Nationalité</b>	française
<b>N° Séc. Soc.</b>	1850376057039/83
<b>Né(e) le</b>	30/03/1985 à BARENTIN FRANCE
<b>Qualification</b>	Monteur echafaudages (Non cadre) Pcs:624d
<b>Titre Profession</b>	C.Ident:1210765303855 24/12/2027

<b>Justificatif</b>	FORMATION DE L INTERVENANT EN ZONE ATEX (ATMOSPHERE EXPLOSIVE)
---------------------	---

<b>Caractéristiques du poste</b>	INFORMER LE PERSONNEL DES PROBLEMES GENERAUX DE SECURITE ET DES PROCEDURES A SUIVRE POUR TOUTE INTERVENTION EFFECTUEE DANS LES ZONES DITES "ATEX" A RISQUE D'EXPLOSION
<b>Risques professionnels</b>	Ce poste n'est pas à risque selon articles du code du travail en vigueur (dont L.4154-2)
<b>Référence de commande</b>	ELEVATION
<b>Salaire de référence</b>	14,50 Eur NON CADRE

<b>Facteurs pénibilité:</b>	Non
-----------------------------	-----

\* Le soussigné certifie être libre de tout engagement, accepte la mission proposée aux conditions du règlement intérieur et des mentions portées au verso. \* L'embauche par l'utilisateur à l'issue de la mission n'est pas interdite sous réserve des interdictions fixées aux articles L.1251-36 39 et 40, et L.1244-3 et 4 du code du travail. \* Les informations concernant le motif, la durée, la rémunération et les caractéristiques particulières du poste de travail, sont données sous la responsabilité de l'utilisateur, seul habilité à les justifier. \* Il peut vous être délivré, à votre demande et en fin de mission une attestation PÔLE EMPLOI. \* L'intérimaire autorise l'ETT à pratiquer un abattement pour frais professionnels prévu par l'arrêté du 20/12/2002, si sa profession est visée à l'art. 5 de l'annexe 4 du CGI au titre de l'année sociale en cours. L'intérimaire peut y renoncer par écrit, sa demande étant prise en compte au 1er jour de l'année sociale suivant sa renonciation \* En cas de changement d'adresse, l'intérimaire s'engage à nous le signaler sous 48 heures. \* L'intérimaire atteste avoir reçu la DUE, la notice et le bulletin de désignation des bénéficiaires relatifs au contrat de prévoyance GAN  
Adr.V.M.:SANTRA PLUS 29 BIS RUE THIERS 76170 LILLEBONNE

<b>Contrat à signer sous 48 H.</b>	
Signature de l'intérimaire	JUMIEGES



Gilles VIGNE,  
28.04.2026 14:09 UTC

Signé électroniquement par :  
Morgan Guyomard  
28.04.2026 14:27 UTC